

LES PICTOGRAMMES OFFICIELS SIL

EN VIGUEUR AU 1^{ER} MARS 2022

HÉBERGEMENT:



ID9 Terrain de camping pour caravanes



ID8 Terrain de camping pour tentes



-

ID10 Auberge de jeunesse



ID18 Chambres d'hôtes ou gîtes



ID25 Hôtels



Camping à la ferme

RESTAURATION:



ID26a Restaurant



ID26b Débit de boissons et collations sommaires



ID27 Maison de pays



ID33a Produits du terroir



ID33b Produits vinicoles



Table d'hôte

ACTIVITÉS DE LOISIR ET DE PLEINE NATURE:



ID20a Base de loisirs



ID20b Centre équestre ou promenade à cheval



ID20c Piscine ou centre aquatique



ID20e Mise à l'eau d'embarcations légères



ID21a Circuit de ski de fond



ID21b Station de ski de descente



Escalade



Spéléologie



Golf



Tennis



Vol à voile



Parapente



Canoë kayak



Pêche



Accrobranche



Canyoning



Rafting



Tir à l'arc



VTT



Deltaplane



Artisanat d'art



Conseil départemental du Gard, Direction de l'Attractivité du Territoire - Service Tourisme et Attractivité du Territoire - mars 2023